



Communiqué des UD CGT FO de Solidaires, de la FSU et de l'UNEF

400 manifestant-e-s au rassemblement intersyndical pour la venue de Macron à Créteil

400 manifestant-e-s ont participé au rassemblement du mercredi 9 janvier, à proximité de la Maison du handball, « *en résonance avec les mouvements de protestation* » à l'appel des Unions Départementales Cgt, FO, Solidaires, FSU et UNEF du Val-de-Marne sur les revendications :

- L'augmentation générale des salaires, des retraites et des pensions, le dégel immédiat du point d'indice dans la fonction publique ;
- Le retrait du projet de création d'un système universel de retraite par points et le maintien des 42 régimes de retraites existants et du code des pensions pour les fonctionnaires ;
- Le rétablissement de l'ISF ;
- L'arrêt du CICE et la réorientation des aides publiques aux entreprises ;
- L'arrêt des politiques d'austérité et de coupes sombres dans les dépenses publiques ;
- L'arrêt des plans de licenciements et de suppressions d'emplois ;
- L'abrogation de la réforme du lycée, de celle du BAC et de PARCOURSUP, le maintien du BAC national et du libre accès pour tout bachelier dans l'université et la filière de son choix ;
- L'abrogation de la loi El Khomri et des ordonnances Macron.

A la demande d'entrevue formulée par nos organisations syndicales, le président Macron a fait répondre par le jet de gaz lacrymogènes, par les provocations systématiques des CRS, les violences contre les manifestant-e-s et les tentatives réitérées des « forces de l'ordre » d'arracher la banderole intersyndicale exigeant « *l'augmentation générale des salaires et des pensions, l'abandon du projet de retraite universelle par point, une autre répartition des richesses* ».

Les Unions Départementales CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF condamnent fermement cette attitude du chef de l'Etat qui cherche à poursuivre son offensive destructrice des droits et acquis de la classe ouvrière en remettant en cause la liberté de manifester et de revendiquer et en attaquant les organisations syndicales de salarié-e-s.

Dans cette situation, les Unions Départementales CGT et FO, Solidaires, la FSU et l'UNEF invitent les salarié-e-s à se réunir en assemblées intersyndicales dans les entreprises, les services, les administrations, les établissements scolaires, à établir leurs revendications et à discuter et décider dans l'unité avec les organisations syndicales des moyens pour les faire aboutir, en particulier par la grève.

Créteil le 10 janvier